

AVIS AUX PARENTS DE L'ÉCOLE COMMUNALE

Ces derniers temps nous avons eu à constater une augmentation du nombre de situations agressives de parents envers les enseignants, envers la direction et envers le personnel d'assistance de notre école. De tels comportements sont inacceptables et ne seront plus tolérés. Une communauté scolaire aussi importante que la nôtre ne peut exister que dans le respect des règles de vie commune, des personnes, de bonne communication, de politesse et de convivialité.

Ces principes de base sont repris dans le règlement scolaire et les brochures informatives annexes dont chaque parent a pris connaissance et auquel il a souscrit lors de l'inscription de son enfant.

Nous rappelons que ce règlement est d'application non seulement aux enfants mais également à leurs parents. L'école vient en appui des parents dans le processus d'éducation des enfants dont l'essentiel réside dans la cellule familiale. Nous comptons sur vous afin que le meilleur épanouissement de vos enfants puisse être assuré.

Notre équipe éducative reste toujours à votre disposition en cas de demande particulière. Pour la bonne organisation de notre école, veuillez dans ce cas, comme le prescrit le règlement scolaire, prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Pour le Collège, Pouvoir Organisateur,

Le Bourgmestre

Walter Vansteenkiste

Le Secrétaire communal faisant fonction,

Wim Verdoodt